SONDAGE

Faut-il s'indigner de l'absentéisme dans les collectivités ?

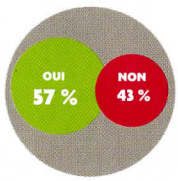

Comme plusieurs fois par an, une étude vient pointer du doigt l'absentéisme dans les collectivités locales (voir notre éditorial « Absentéisme des fonctionnaires : et si on s'occupait des vrais problèmes ? »). À coup de chiffres chocs (+26 % d'absentéisme en 8 ans, un coût de plus de 2 000 euros par agent), on stigmatise les agents territoriaux. Mais on n'explique pas le pourquoi de ces chiffres. Et on est encore moins capable de produire des chiffres permettant une comparaison véritable avec ce qui se passe dans le privé.

Alors on vous a posé la question : pensez-vous que l'absentéisme dans les collectivités soit un problème ? Plus qu'ailleurs ? Quelle est votre analyse de la situation ? Comment pensez-vous qu'on peut en sortir ? Comme tout ce qui touche à la fonction publique, ce sujet sensible vous a mobilisés. L'étonnant, c'est que vos avis sont plutôt partagés : 57 % d'entre vous trouvent que l'absentéisme est préoccupant dans les collectivités, contre 43 % qui pensent le contraire. On est loin d'une défense à tout prix de la Territoriale. En fait, tout le monde est indigné dans ce débat : par l'absentéisme lui-même, par les conditions de travail qui le génèrent, par le fonctionnaire bashing, par le mauvais exemple donné par les plus absents… ◆

Extrait de vos réactions

INDIGNÉS

« Notre motivation ne peut pas tomber en panne »

INDIGNÉS

« Accepter les inconvénients du service public et se « blinder »

Question : Avec quelle mentalité, décidons-nous d'entrer dans la fonction publique ? Rentrons-nous dans la fonction publique pour exercer un MÉTIER ou pour simplement avoir un EMPLOI ?.... Si nous rentrons dans la fonction publique pour avoir un emploi, alors nous avons « tout faux ». Il faut en sortir et rapidement. Nous n'avons rien compris à la notion de « service public ». En revanche, si c'est pour exercer un métier, un métier AU SERVICE DU PUBLIC, alors il faut en accepter les inconvénients et se « blinder ». Faire face à de l'ingratitude, parfois se faire insulter, faire des heures, assurer la continuité du service public, faire preuve d'abnégation... Nous ne changerons pas « les gens ». »

PAS INDIGNÉS

Extrait de vos réactions

« Qui êtes-vous pour juger ?

Comment les gens du privé peuvent se permettre de juger la fonction publique ? Je travaille 42 h 30 sans compensation et nous faisons à quatre le travail de 9 personnes. Par contre dans le privé vous n'avez pas d'administrés qui vous menacent. »

PAS INDIGNÉS

“Beaucoup d’injustice dans les déroulements de carrière”

Extrait de vos réactions

INDIGNÉS

“Des arrêts de complaisance ou de circonstance

Au-delà des cas avérés de certaines pathologies ou accidents du travail qui, hélas, induisent un absentéisme prolongé, un fonctionnaire territorial qui possède un minimum d’honnêteté intellectuelle ne peut pas nier qu’il a été témoin autour de lui d’arrêts de travail dits de complaisance ou de circonstance, et qu’il existe un absentéisme abusif et de confort… Les premiers à incriminer sont les médecins libéraux « complaisants » ou pas assez « regardants », qui distribuent ces arrêts, sans scrupule… Lorsque de rares contrôles sont effectués par les collectivités, très souvent les heures de sorties ne sont pas respectées.”

Extrait de vos réactions

INDIGNÉS

“Des dysfonctionnements dont les élus sont responsables

Dans le privé, j’ai côtoyé, comme dans le public, des grandes feignasses chroniques qui développent autant d’ingéniosité à brasser de l’air. Dans le public, on a observé, notamment dans les collectivités, des embauches électorales d’agents qu’on ne verra jamais à leur poste et leur travail, ce sont les collègues qui le font en plus du leur ! Il ne faut surtout pas oublier que les agents du service public suivent les préconisations et les règles que les élus fixent, soit dans les lois, soit dans les projets qu’ils impulsent, soit dans les arrêtés internes aux structures de service public. Tous les problèmes de dysfonctionnement qui, souvent, insupportent les agents eux-mêmes, sont la plupart du temps relatifs à une décision supérieure.”

Extrait de vos réactions

PAS INDIGNÉS

“Les catégories C subissent

Oui la catégorie C subit : nous savons tous que nous sommes sur des postes éjectables, nous sommes tellement stressés que nous en tombons malades. Notre travail n’est pas reconnu. Nous avons aucun avenir, aucune considération, et ne parlons pas de nos salaires […] On nous fait croire à un tas de choses mais nous ne voyons rien changer. Au contraire, plus les jours passent, plus les jours montent en tension. Nous attendons l’accident car il va finir par arriver.”

INDIGNÉS

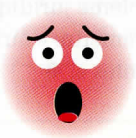

“Beaucoup trop d’absentéisme abusif”

Extrait de vos réactions

INDIGNÉS

“Ceux qui jettent le discrédit

Mais sans faire injure aux vrais et sincères témoignages sur le sujet, reconnaissons que si ce débat sur l’absentéisme est ouvert, c’est aussi « grâce ou à cause » de ceux qui s’arrêtent pour un oui ou pour un non, et qui, de fait, jettent le discrédit sur les fonctionnaires en général, la nature humaine aimant bien être dans l’amalgame et la caricature…”

Toutes vos réactions sur : http://www.lettreducadre.fr/14116